

ÉCOLE maternelle
élémentaire

École primaire Simone Veil d'Arzens

CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

RÉUNION DU 14 novembre 2024

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription
- 1 exemplaire au maire

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école - Président : M. Payrou Camille	X		
Maîtres de l'école			
Mme Limongy Julie	X		
Mme Beteille Véronique	X		
Mme Maestre Muriel	X		
Mme Kervaut Géraldine	X		
Mme Rouzaud Magalie	X		
Mme Bugnon Claire	X		
	X		
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Représentants des parents d'élèves titulaires (1 parent par classe)			
Mme Cremona Charlotte		X	
Mme Daussy Bérangère	X		
Mme Pailhac Elodie	X		
Mme Nicol Aurélie	X		
Mme Raja Morgane	X		
Inspecteur de l'Éducation nationale :			
Maire de la commune:M. Pistré		X	
Représentant Mairie : Mme Uteza Françoise	X		
Conseiller municipal : Mme Des Carole		X	
Délégué départemental de l'Éducation nationale :			
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			
Mme Tolosa Pilar - ALAE	X		
Représentants des parents d'élèves suppléants			
Mme Martel Emilie	X		REPLAÇANT
M. Zimmermann Amaud	X		



Circonscription de Limoux

Suppléants assurant un remplacement	

Procès-verbal établi le 17 novembre 2024

Le président, directeur de l'école,

Le secrétaire de séance,

Nom : M. Payrou

Nom :

Compte-rendu

• Présentations des membres du Conseil

Enseignants: Mme BETELLE Véronique avec la classe de PS-MS, Mme ROUZAUD Magalie avec la classe de GS-CP, Mme MAESTRE Muriel avec la classe de CP-CE1, Mme KERVAUT Géraldine avec la classe de CE2-CM1, M. PAYROU Camille avec la classe de CM1-CM2, Mme BUGNON Claire remplaçante rattachée à l'école d'Arzens qui exerce ces fonctions à trois quart temps.

Mme LIMONGI Julie fait le complément de décharge de direction de M. Payrou (25%) le lundi et le complément de service de Mme Rouzaud (25%) le mardi.

Parents élus : Mme DAUSSY Bérangère, Mme CREMONA Charlotte, Mme RAJA Morgane,
Mme NICOL Aurélie, Mme PAILHAC Elodie

Suppléants : Mme MARTEL Emilie, M. ZIMMERMANN Arnaud

Mairie: Maire : Monsieur PISTRE.

Adjoints: Mme UTEZA Françoise

Mme DES Carole

Invités: Madame TOLOSA Pilar, Directrice de l'ALAE.

• Mode de fonctionnement du Conseil d'école

Distribution du règlement du conseil d'école fixant ses compétences. (Annexe 1)

Lecture et explication de celui-ci.

Il est voté à la majorité.

• Résultat des élections, rôle des parents élus

Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2024.

155 électeurs et 123 votants soit une participation de 79 %.

106 suffrages exprimés et 17 bulletins nuls ou blancs.

Les parents élus sont :

Mme MARTEL Emilie	(mère de 2 élèves de MS et CE1)
Mme RAJA Morgane	(mère d'un élève de GS)
M. ZIMMERMANN Arnaud	(père de 2 élèves de MS et CM1)
Mme CREMONA Charlotte	(mère de 2 élèves de MS et CP)
Mme PAILHAC Elodie	(mère d'un élève de GS)
Mme NICOL Aurélie	(mère d'un élève de GS)
Mme DAUSSY Bérangère	(mère de 2 élèves de GS et CM1)

Rôle des parents élus (en liaison avec le décret du 28/07/06 paru au BO du 31/08/06 qui fixe les droits des parents d'élèves) :

-Les parents élus auront toujours un droit de diffusion de documents (qui devront respecter le principe de laïcité et les dispositions relatives à la vie privée). Ces documents pourront être affichés ou diffusés aux familles s'ils sont remis en nombre suffisant. Ces documents devront être clairement identifiés comme émanant des parents d'élèves élus.

-Les parents d'élèves élus ont une obligation de confidentialité à l'égard des informations à caractère personnel dont ils peuvent avoir connaissance.

 **ALAE**

• Fonctionnement :

Mme TOLOSA est la directrice de l'ALAE.

L'accueil du matin et du soir est géré par deux animatrices pour le pôle maternelle (1 ATSEM et 1 animatrice CIAS) et par deux animatrices pour le pôle élémentaire (1 animatrice CIAS et la responsable ALAE).

Le temps méridien (temps de cantine) est encadré par 6 animatrices.

Tous les animateurs du temps du midi sont des agents du CIAS.

Elle annonce la fréquentation suivante :

- Le matin : 6 à 10 enfants en maternelle
7 à 10 enfants en élémentaire
 - A midi : en moyenne : 18 à 20 enfants de maternelle
et 45 à 53 enfants d'élémentaire (on dépasse le seuil max du midi de 52 élèves)
 - Le soir : 8 à 12 enfants en maternelle
14 à 26 enfants en élémentaire
- Certains enfants restent jusqu'à 18h30. (La majorité reste jusqu'à 18h)

Mme Tolosa rappelle que les activités de l'ALAE sont élaborées selon les objectifs définis par l'équipe d'animation, en accord avec le projet éducatif du CIAS et le projet pédagogique de l'ALAE d'Arzens. Elle nous présente les grandes lignes du projet pédagogique de l'ALAE pour 2024-2025 :

- Favoriser le vivre ensemble, solidarité et citoyenneté
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Sensibiliser à l'environnement et l'éco-citoyenneté

Les projets envisagés pour l'année scolaire 2024- 2025 sont :

- un projet de permaculture avec les élèves de l'élémentaire
- un projet jardinage avec les maternelles : Au fil des saisons

• Bilan de cette première période et projets :

- Projet intergénérationnel avec les cartes de Noël
- Projet sur la lutte contre le harcèlement et la discrimination.

Le travail de l'équipe enseignante

• **Effectifs de rentrée et répartition :**

Le jour de la rentrée, l'effectif de l'école était de 102 élèves répartis sur 5 classes.

Aujourd'hui, nous sommes à 96 élèves. (déménagement de 3 familles)

Les effectifs sont un peu en baisse.

Cette année 10 élèves quitteront l'école pour aller au collège.

- PS MS avec Mme Béteille : 19 élèves (8 PS et 11 MS)
- GS CP avec Mme Rouzaud/Mme Limongi : 21 élèves (11 GS et 10 CP)
- CP CE1 avec Mme Maestre : 21 élèves (3 CP et 18 CE1)
- CE2 CM1 avec Mme Kervaut : 19 élèves (7 CE2 et 12 CM1)
- CM1 CM2 avec M. Payrou/Mme Limongi : 16 élèves (6 CM1 et 10 CM2)

Prévision des effectifs pour les années à venir :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif
2018-19		13	11	8	15	14	17	17	22	117
2019-20	2	5	13	11	8	15	14	17	17	102
2020-21		16	6	15	14	5	19	11	17	103
2021-22		9	17	5	20	12	6	16	11	96
2022-23		12	10	18	5	19	12	5	14	95
2023-24		13	10	13	21	6	18	13	6	100
2024-25		8	11	11	13	18	7	18	10	96
2025-26			8	11	11	13	18	7	18	86 + PS ?

La campagne de prévision des effectifs est en cours pour la rentrée 2025.

Mmes Rouby et Lavigne sont les ATSEM rattachées aux classes de maternelles de Mmes Rouzaud et Béteille.

Nous n'avons plus AESH présente sur l'école pour aider des enfants à besoins particuliers, Mme Oukhayi Nadia a été affecté sur l'école de Roullens.

L'équipe voulez la remercier pour son travail et son sérieux durant ces années au sein de l'équipe pédagogique de l'école d'Arzens.

- **Rythmes Scolaire :**

L'école est sur une semaine de 4 jours avec les horaires suivants :

Lundi	8h45-12h00	13h45-16h30
Mardi	8h45-12h00	13h45-16h30
Jeudi	8h45-12h00	13h45-16h30
Vendredi	8h45-12h00	13h45-16h30

Les rythmes scolaire sur la semaine de 4 jours ont été votés et acceptés dans leur intégralité et à l'unanimité.

La reconduction de la dérogation pour rester à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2025 a été votée et acceptée à l'unanimité.

- **Le règlement intérieur :**

Lecture du règlement intérieur établi sur le modèle du règlement type départemental.

Afin d'éviter la circulation des parents dans la cour de l'école et ne pas déranger les classes, il est rappelé aux parents d'être vigilant sur la ponctualité.

Modifications apportées par rapport à l'année dernière :

- point sur le harcèlement scolaire
- mise en œuvre du décret du 16 aout 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires.
- le droit à l'image

Le règlement a été voté et accepté dans son intégralité à l'unanimité.

Un exemplaire sera distribué à chaque parent qui retournera le feuillet détachable dûment rempli et signé.

Un exemplaire sera mis sur le tableau d'affichage de l'école.

- **A.P.C :**

Activités Pédagogiques Complémentaires

Elles sont mises en place pour l'ensemble des classes.

Mme Beteille prend les élèves de sa classe le lundi de 16h30 à 17h30

Mme Limongi prend les élèves de CM1-CM2 le lundi et le mardi de 16h30 à 17h30

Mme Maestre prend les élèves de sa classe le lundi et le jeudi de 16h30 à 17h30

Mme Kervaut prend les élèves de sa classe le lundi et le jeudi de 16h30 à 17h30

Mme Rouzard prend les élèves de sa classe le lundi et le jeudi de 16h30 à 17h30.

Les élèves sont choisis par l'enseignant ou l'équipe pédagogique et soumis à l'autorisation des parents.

L'APC se déroule sur des périodes définies par les enseignants.

- **Evaluations Nationales CP :**

Cette année, elles ont été faites sur l'ensemble des classes du CP au CM2.

Compte rendu des évaluations a été fait à chaque parent par les enseignants de chaque classe.

On est en attente des résultats nationaux et des pistes de travail sur l'école.

- **Projet d'école :**

Un avenant a été établi pour l'année scolaire 2024-2025 par les membres de l'équipe pédagogique, dans la continuité des actions mises en œuvre l'année précédente.

Le projet d'école concerne toutes les classes de l'école. Il s'articule autour de 3 axes : la laïcité (inclusion et tolérance), l'éco-citoyenneté et l'enseignement civique et moral. Il porte sur l'amélioration de différentes compétences du socle commun et vise à l'amélioration du climat scolaire pour la réussite des élèves. (en lien avec les évaluations nationale)

Plusieurs actions ont été menées à bien cette année :

- participation à la journée contre le harcèlement, laïcité, sport, semaine du goût
- mise en place de plusieurs bacs de récupération cartouches, bouchons, piles, ampoules
- participation au permis piéton/vélo/savoir porter secours
- mise en place d'outils communs intra cycles (cahiers de leçons)
- participation au défi calcul mental de Varsovie et au concours Mathador
- animations dans les classes avec l'animatrice de la médiathèque de Carcassonne
- projets et ateliers en classe avec le COVALDEM

- **E.N.T.**

La convention pour la mise en place de l'ENT à l'école d'Arzens a été signée par la mairie pour cette année. De nouveaux identifiants et mots de passe ont été ou seront communiqués aux parents dès les autorisations remplies.

- **Charte de la laïcité**

Elle est lue par l'ensemble des membres du conseil.
Elle a été signée par l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école.

- **Le Pacte Enseignant**

Le ministère a mis en place depuis la rentrée de septembre 2023 un nouveau dispositif afin de renforcer l'accompagnement pédagogique des élèves et valoriser les projets des équipes éducatives.

Chaque enseignant volontaire peut s'inscrire pour réaliser une ou plusieurs missions sur l'année scolaire.

Sur l'école d'Arzens, il y a : - Intervention dans les dispositifs Stages de Réussite (sur certaines vacances)

- Soutien Renforcé aux élèves en difficulté à l'école

Le premier stage a eu lieu lors des vacances de Toussaint sur quatre matinées avec des élèves sélectionnés par l'équipe éducative.

PROJET PEDAGOGIQUES

- **Les sorties / projets / actions**

Pour toute l'école

L'ensemble des classes de l'école est investi dans diverses opérations de solidarité et d'écocitoyenneté : opération pièces jaunes (enfants hospitalisés), opérations cartouches (enfance et partage), opération bouchons d'amour, collecteur de piles et d'ampoules.

Actions communes :

- Journée de la laïcité

- Journée contre le harcèlement le 9 novembre (tous en bleu)

Deux heures du temps scolaire seront banalisées pour les élèves du ce2 au cm2 pour la passation d'un questionnaire sur le harcèlement entre le 7 et le 15 novembre.

USEP :

Les classes de l'école sont inscrites sur des rassemblements de sport scolaire dans le cadre de l'USEP.

- Rencontre Athlétisme : Classe de Mme Kervaut le 17 octobre à Alairac

- Course Longue d'Alairac : Classe de Mme Rouzaud, Classe de Mme Maestre, Classe de Mme Kervaut et Classe M. Payrou

- Bals USEP : le 25 mars avec 3 classes : CP-CE1 de Mme Maestre, CE2 de Mme Kervaut, CM1-CM2 de Mme Limongi.

Incorruptibles

Cette année encore 4 classes participent aux incorruptibles. Les séries de livres ont été achetées par la coopérative. Classe de Mme Rouzaud, Classe de Mme Maestre, Classe de Mme Kervaut et Classe de Mme Bêteille.

Occitan :

La classe de Mme Rouzaud participera à un projet Académique Occitan avec des danses, des chants et des ateliers.

Le rassemblement est programmé en fin d'année à Capendu.

Prévention Routière :

Permis vélo pour CM1 CM2 -en classe (pas encore de date)

-sur piste à l'école et à Carcassonne

Calcul Mental :

La classes de Mme Kervaut participe au projet calcul mental Mathador et M. Payrou au projet école collège de calcul mental du collège Varsovie

Autres actions individuelles :

- Permis Internet pour les CM1-CM2.

- Les petits débrouillards avec la classe de M. Payrou :

. projet sur les énergies renouvelables électriques en partenariat avec le SYADEN

- Rencontre de chorale avec les classes de Mme Maestre, Mme Kervaut et Mme Limongy

- Initiation au Golf avec la classe de M. Payrou avec les éducateurs de l'Agglo.

- Initiation aux premiers Secours avec la classe de CM1-CM2.

☛ Les dates de l'année

- Les photos de classe ont été faites.
Les commandes sont à faire sur internet avant le 16 novembre.
- Cérémonie du 11 novembre : Marseillaise des enfants + lecture d'une lettre de Poilu
- 22 novembre : Loto de l'école
- 13 décembre : Marché de Noël au foyer municipal de 18h à 20h
Les élèves fabriqueront des objets de Noël qui seront vendus aux parents
- 16 décembre : Spectacle de Noël : Tous les enfants de l'école iront au cinéma pour voir un film de Noël.
Les maternelles iront voir « Niko le petit renne 2 ».
Les élémentaire iront voir « Robot Sauvage ».
- 19 décembre : Goûter de Noël avec remise des cadeaux aux enfants par le Père Noël l'après-midi.
Les Petites Sections de maternelle ne feront pas de sieste exceptionnellement.
- 21 mars : Loto de l'école
- 20 juin : Spectacle de l'école
- 1 juillet : Kermesse au stade d'Arzens

- Prochaines Vacances :
 - Noël du vendredi 20 décembre au lundi 6 janvier
 - Février du vendredi 14 février au lundi 3 mars
 - Printemps du vendredi 11 avril au lundi 28 avril
 - Pont Ascension du mardi 28 mai au lundi 2 juin
 - Lundi de Pentecôte le 9 juin
 - Été à partir du vendredi 4 juillet

☛ SECURITE

• Le PPMS

Depuis les évènements tragiques de début d'année, il a été demandé de façon institutionnelle de renforcer les règles de sécurité aux abords et dans l'école. Je compte sur la compréhension et la coopération de tous les parents et ceci dans un seul objectif : la sécurité des enfants.

Dans ce souci de sécurité, nous demandons aux parents de veiller au respect des horaires d'entrée à l'école.

Plusieurs exercices de sécurité ont été programmés :

- 3 exercices de sécurité et prioritairement l'exercice Menaces Majeures (attentat-intrusion)
- 3 exercices évacuation incendie

Présentation de l'exercice incendie, du PPMS Menaces Majeures et du PPMS Risques Majeurs avec rôle et fonction de chacun.

Dates des exercices :

- 23 septembre 2024 : exercice incendie
- 7 octobre 2024 : exercice de confinement pour Menaces Majeures (attentat/intrusion)
- 25 novembre 2024 : exercice incendie
- 2 décembre 2024 : exercice de confinement pour Risques Majeurs
- février 2024 : exercice de confinement type PPMS
- avril 2024 : exercice incendie

Bilan des premiers exercices :

- Exercice évacuation incendie : Bon déroulement. Les systèmes d'alerte ont bien fonctionné. Tous les élèves étaient hors des bâtiments en moins d'une minute.

- Exercice Menaces Majeures (attentat-intrusion) : Le scénario envisagé est celui où chacun se confine dans sa classe en attendant les forces de l'ordre.

L'exercice a été chaotique du fait du volume sonore des talkies walkies.

Pour le prochain exercice, présence des gendarmes de Bram.

Une alerte sera envoyée par SMS aux parents pendant l'exercice pour les en informer.

• Plan de lutte contre le Harcèlement Scolaire (voir Programme PHARe)

Adhésion de l'école au programme PHARe, programme de lutte contre le harcèlement scolaire.

Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé sur différents piliers comme :

- Mesurer le climat scolaire.
- Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.

Une première journée de sensibilisation s'est déroulée le 7 novembre avec le périscolaire.

En cas de problème dans l'enceinte de l'école, veuillez en avvertir le directeur de l'école ou un membre de l'équipe éducative dans les plus brefs délais. Des numéros de téléphone sont aussi à la disposition des parents et des enfants avec des cellules de crises et d'écoute mis en place par le ministère.

Le point mairie

- Tous les élèves de CE2 ont reçu un dictionnaire de la part de la mairie le 12 octobre 2024.
 - Les livres de Noël et le goûter seront financés par la mairie.
- La mairie a pris en charge les frais d'abonnement SACEM pour l'année.

• Travaux de mise aux normes de l'école

Toutes les classes de l'école sont désormais aux normes avec 2 portes par classes.

- Travaux réalisés

- finitions de l'ouverture chez Mme Kervaut.
- petits travaux d'entretien réguliers
- la fibre est fonctionnelle sur toutes les classes.
- climatisation de la maternelle
- Réfection de la salle Bibliothèque

- Demandes des enseignants

- Continuer le renouvellement des NetBook
- peinture classe Mme Rouzard autour de la porte de secours.
- Store chez Mme Kervaut (porte secours)
- Réfection de la cour de récréation

La parole aux parents élus

Cette année, l'école et les parents d'élèves vont à nouveau se mobiliser pour recréer du lien social.

Je tenais à remercier les parents d'élèves pour leur investissement dans les différentes organisations des manifestations proposées pour et avec l'école.

Une première réunion s'est tenue le 8 octobre pour définir les grands projets de l'année.

- Organisation d'un ou deux Lotos de l'école le 22 novembre 2024 et le 21 mars 2025
- Organisation du marché de Noël le vendredi 13 décembre 2024 de 18h à 20h avec le passage du Père-Noël
- La kermesse et le repas de fin d'année au stade de foot d'Arzens.

La séance est levée à 20h00.

 Prochain conseil d'école :

Le Directeur,
Camille Payrou

Pour les Représentants des parents d'élèves,